

CQP Cadre technique d'atelier

RNCP19250 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Sans niveau – le positionnement dans le cadre de national des certifications professionnelles est non déterminé
Code(s) NSF	252r
Code(s) ROME	I1604, I1103
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3034 — Services de l'automobile (Commerce et réparation de l'automobile, du cycle et du motocycle, activités connexe, contrôle technique automobile, formation des conducteurs)
Date d'échéance	03/07/2019

Certificateur(s)

Commission paritaire nationale (CPN) des services de l'automobile - Association nationale pour la formation automobile (ANFA)

<http://www.anfa-auto.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le Cadre Technique d'Atelier assure les activités relatives à la gestion et à l'organisation après-vente portant sur :

- le suivi de l'activité : collecte de données / élaboration et actualisation de tableaux de bord d'activité / participation à la mise en œuvre d'actions correctives
- la contribution à l'élaboration et à la mise en œuvre de démarches qualité
- la contribution à l'élaboration et au suivi du budget
- le suivi des plans de maintenance des équipements / inventaire de l'outillage / proposition de renouvellement des équipements
- le traitement des réclamations / la contribution à la gestion des litiges
- l'établissement et le suivi des relations avec les prescripteurs, les prestataires, les clients
- la participation à l'élaboration et à la mise en œuvre d'action promotionnelles
- la mise à jour, la transmission et le classement de la documentation technique et commerciale
- l'établissement, la transmission et le classement de tous documents internes / comptables

Le Cadre Technique d'Atelier s'assure de l'application des démarches qualité / des méthodes de réparation / des règles d'hygiène et de sécurité à l'atelier / du respect de l'environnement.

Il assure également les activités relatives au management du secteur ou d'un ou des pôle(s) de l'activité après-vente portant sur :

- le suivi des objectifs
- l'encadrement de collaborateurs : attribution de missions / participation au recrutement / aux modalités de rémunération
- le tutorat de jeunes en formation alternée
- l'appui aux collaborateurs de l'activité après-vente

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées :

- Organiser l'activité des collaborateurs et en effectuer le suivi

- Proposer et mettre en œuvre les actions favorisant l'atteinte des objectifs
- Intégrer les paramètres financiers dans l'élaboration et le suivi des budgets d'exploitation
- Assurer le maintien de l'outil de production en état de fonctionnement et de conformité aux règles relatives à l'hygiène, la sécurité et l'environnement
- Appliquer la législation relative au S.A.V. dans ses activités
- Vendre des produits et services au client avec méthode
- Organiser les activités de la réception à la restitution du véhicule
- Etablir tout document administratif
- Intégrer les démarches et outils de Gestion des Ressources Humaines dans son activité
- Identifier les besoins en fonction de son équipe
- Accompagner les salariés dans l'acquisition des compétences et la réalisation de leurs activités
- Situer son activité dans l'entreprise et son environnement professionnel

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'emploi s'exerce au sein d'entreprises relevant du commerce et de la réparation de véhicules automobile, dont l'activité après-vente, du fait de son importance, peut-être structurée en plusieurs pôles distincts (ateliers de maintenance/ service rapide/ carrosserie-peinture...).

Les entreprises dans lesquelles s'exerce l'emploi sont généralement affiliées à un réseau constructeur ou importateur de véhicules (filiales, succursales, concessions automobiles).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Cadre Technique d'Atelier

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Lien formation-emploi, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	2 067 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (37 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules · tension 5/5 (Très élevée) G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules · tension 5/5 (Très élevée) H1X92 — Ingénieurs en maintenance et support technique client · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	23 001
Jugés difficiles à recruter	71 %
Emplois saisonniers	5 %
Familles professionnelles (FAP)	G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules H1X92 — Ingénieurs en maintenance et support technique client

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, VAE

Jury paritaire tripartite (un représentant d'une organisation professionnelle, un représentant d'une organisation syndicale de salariés, un formateur désigné par l'ANFA).

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 03/07/2019

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/19250/>